



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3114 — Vendredi 6 Juin 2008

— 13<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISIE LEASING 2-3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR- 4-5

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT- 5-6-7

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS : SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -AMINA-

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

## AVIS DES SOCIETES

### RESOLUTIONS ADOPTEES

## TUNISIE LEASING

**TL**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 mai 2008, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I- Résolutions adoptées :** **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2007 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

pprouve les conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2007 :

- a. Tunisie Leasing (TL) a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 36% du capital, pour les besoins du financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger).  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.
- b. Tunisie Leasing (TL) a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Tunisie Location Longue Durée (TLLD), dans laquelle TL détient directement 20,04% du capital, pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès de Amen Bank.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

- approuve la convention suivante non encore conclue au 31 décembre 2007 :

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de Banques Tunisiennes, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2007, dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	5 432 105
+ Report à nouveau	6 050 574
<b>= Total</b>	<b>11 482 679</b>
- Réserve légale	574 134
<b>= Bénéfice disponible</b>	<b>10 908 545</b>
- Dividendes (5 600 000 * 0,750 DT)	<b>4 200 000</b>
<b>= Report à nouveau</b>	<b>6 708 545</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.  
Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cinquante (50) millions de dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.  
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2008 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2008 à un montant global de 30 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## RESOLUTIONS TL - (SUITE)

**II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

(Exprimé en dinars)

**BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2007**

(exprimé en dinars)

	31. Décembre		31. Décembre	
	2007	2006	2007	2006
<b>ACTIFS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Immobilisations incorporelles	2 246 374	1 825 070	Capital social	28 000 000
Moins : amortissements	(1 706 747)	(1 508 598)	Réserves	16 488 507
	<u>539 627</u>	<u>316 472</u>	Résultats reportés	6 708 545
Immobilisations utilisées par la société	2 710 395	2 541 139	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<u>51 197 051</u>
Moins : amortissements	(1 972 029)	(1 851 009)		<u>49 964 947</u>
	<u>738 366</u>	<u>690 130</u>	<b>PASSIFS</b>	
Immobilisations destinées à la location	682 208 050	585 318 097	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	
Moins : amortissements	(393 035 246)	(347 369 577)	Emprunts	109 609 338
Moins : provisions	(11 028 929)	(8 300 181)	Autres passifs financiers	4 900 369
	<u>278 143 875</u>	<u>229 648 339</u>	Provisions	1 109 976
Immobilisations financières	26 363 940	26 604 098	<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<u>115 619 683</u>
Moins : provisions	(868 042)	(471 897)		<u>100 851 462</u>
	<u>25 495 898</u>	<u>26 132 201</u>	<b>PASSIFS COURANTS</b>	
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<u>304 917 766</u>	<u>256 787 142</u>	Fournisseurs et comptes rattachés	21 065 768
Autres actifs non courants	535 568	513 835	Autres passifs courants	21 114 549
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<u>305 453 334</u>	<u>257 300 977</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	111 320 906
<b>ACTIFS COURANTS</b>			<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<u>153 501 223</u>
Clients et comptes rattachés	16 145 037	18 324 246		<u>119 339 774</u>
Moins : provisions	(14 413 905)	(15 594 918)	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>269 120 906</u>
	<u>1 731 132</u>	<u>2 729 328</u>		<u>220 191 236</u>
Autres actifs courants	8 388 342	5 677 864	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>269 120 906</u>
Placements et autres actifs financiers	232 294	340 745		<u>220 191 236</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4 512 855	4 107 269		
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<u>14 864 623</u>	<u>12 855 206</u>		
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>320 317 957</u>	<u>270 156 183</u>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<u>320 317 957</u>
				<u>270 156 183</u>

**III - L'état d'évolution des capitaux propres.**

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2006</b>	<b>27 500 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>0</b>	<b>2 000 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>8 749 623</b>	<b>4 000 981</b>	<b>53 527 446</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007				637 530		3 363 451	(4 000 981)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000			(2 500 000)		
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					
Résultat au 31 décembre 2007							5 432 105	5 432 105
<b>Solde avant affectation au 31/12/2007</b>	<b>28 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 637 530</b>	<b>3 776 843</b>	<b>6 050 574</b>	<b>5 432 105</b>	<b>55 397 051</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
<b>Solde après affectation</b>	<b>28 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>3 211 664</b>	<b>3 776 843</b>	<b>6 708 545</b>	<b>0</b>	<b>51 197 051</b>

## AVIS DES SOCIETES

### RESOLUTIONS ADOPTEES

## SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS SICAR -

Siège social : Immeuble Ettanmia - 4119 Ettanmia -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 mai 2008, La Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

#### PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2007.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des résultats telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultats reportés	280.398,058
Résultat déficitaire de l'exercice 2007	- 180.223,397
<b>Résultats à reporter 2007</b>	<b>100.174,661</b>

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2007.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à trois mille (3.000) dinars le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au prorata de présence.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

### **II- Le Bilan après affectation du résultat comptable**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007  
(Exprimé en Dinar Tunisien )**

ACTIFS	2007	2006	VARIATION
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
. Immobilisations incorporelles	23 919	21 787	2 132
Moins : Amortissements	-21 226	-18 237	-2 989
	<b>2 693</b>	<b>3 550</b>	-857
. Immobilisations corporelles	804 624	849 342	-44 718
Moins : Amortissements	-242 236	-175 608	-66 628
	<b>562 388</b>	<b>673 734</b>	-111 346
. Immobilisations financières	13 133 009	12 207 052	925 957
Moins : Provisions	-1 170 180	-829 680	-340 500
	<b>11 962 829</b>	<b>11 377 372</b>	585 547
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>12 527 910</b>	<b>12 054 656</b>	473 254
. Autres actifs non courants	0	0	0
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>12 527 910</b>	<b>12 054 656</b>	473 254
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
. Clients et comptes rattachés	50 804	72 624	-21 820
Moins : Provisions	-21 114	-21 114	0
	<b>29 690</b>	<b>51 510</b>	-21 820
. Autres actifs courants	1 791 591	2 332 062	-540 471
Moins : Provisions	-18 771	-18 771	0
	<b>1 772 820</b>	<b>2 313 291</b>	-540 471
. Placements et autres actifs financiers	3 385 376	6 145 927	-2 760 551
Moins : Provisions	-33 654	-36 428	2 774
	<b>3 351 722</b>	<b>6 109 499</b>	-2 757 777
. Liquidités et équivalents de liquidités	2 773 047	916 845	1 856 202
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>7 927 279</b>	<b>9 391 145</b>	-1 463 866
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>20 455 189</b>	<b>21 445 801</b>	-990 612

## RESOLUTIONS SODIS SICAR - (SUITE)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2007	2006	VARIATION
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
. Capital social	13 071 360	13 071 360	0
. Réserves	258 795	258 795	0
. Autres capitaux propres	1 130 055	1 130 357	-302
. Résultats reportés	100 175	280 398	-180 223
<b>TOTAL DES CAPIT. PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>14 560 385</b>	<b>14 740 910</b>	<b>-180 525</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
. Provisions pour risques et charges	0	0	0
. Emprunts	1 704 075	2 719 700	-1 015 625
. Fonds 21/21	450 547	458 685	-8 138
. FOPRODI	679 650	792 450	-112 800
. Fonds gérés	610 000	610 000	0
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>3 444 272</b>	<b>4 580 835</b>	<b>-1 136 563</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
. Fournisseurs et comptes rattachés	0	0	0
. Avances sur cession de participations	2 109 570	1 865 070	244 500
. Autres passifs courants	340 963	253 540	87 423
. Concours bancaires et autres passifs financiers	0	5 446	-5 446
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>2 450 533</b>	<b>2 124 056</b>	<b>326 477</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>5 894 805</b>	<b>6 704 891</b>	<b>-810 086</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>20 455 189</b>	<b>21 445 801</b>	<b>-990 612</b>

**III-L'état d'évolution des capitaux propres (en dinars)**

	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	AUTRES CAP/ PROPRES	RESULTATS REPORTEES	RESULTATS 2007	total
<b>SOLDE AU 31/12/2007 AVANT AFFECTATION</b>	13071360	258795	1130055	280398	-180223	14560385
<b>afféctation approuvée par AGO DU30/05/2008</b>	0	0	0	-180223		
<b>SOLDE APRES AFFECTATION</b>	13071360	258795	1130055	100175		14560385

2008 - AS - 553

## SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - SIPHAT -

Siège social : Foundouk Choucha - 2013 Ben Arous -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 mai 2008, la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

**I - LES RESOLUTIONS ADOPTEES****PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2007, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le bilan et états annexes arrêtés au 31/12/2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2007 .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire décide la répartition du bénéfice comme suit :

RESOLUTIONS SIPHAT - (SUITE)

Bénéfice net de l'exercice 2007	2.253.315
Report à nouveau 2006	<b>3.501.721</b>
<b>Total</b>	<b>5.755.036</b>
Réserves légales (5%)	287.751
<b>Report</b>	<b>5.467.285</b>
Fonds social 10%	225.331
<b>Report</b>	<b>5.241.954</b>
Dividendes légales	1.260.000
<b>Report à nouveau 2007</b>	<b>3.981.954</b>

L'assemblée générale décide la répartition de la somme de 1.260.000,000DT des bénéfices de l'année 2007 à titre de dividendes et ce à raison de 0,700DT par action, à distribuer à partir du 13 juin 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer à titre de jetons de présence aux administrateurs, pour accomplissement de leur fonction durant l'année 2007, le montant Brut de 21.750,000DT. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au Président Directeur Général ou à son mandataire à l'effet d'accomplir les formalités légales (dépôt, publication ,etc...)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE**

**B I L A N**  
**Après affectation du résultat au 31 Décembre 2007**

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>	
Immobilisations incorporelles	342 568
Amortissements	( 65 516)
	<b>277 052</b>
Immobilisations corporelles	43 050 107
Amortissements	(28 024 086)
	<b>15 026 021</b>
Immobilisations financières	5 810 466
provisions	-
	<b>5 810 466</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 113 539</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>	
Stocks	15 051 439
Provisions	( 21 588)
	<b>15 029 851</b>
Clients et comptes rattachés	14 939 834
Provisions	( 378 556)
	<b>14 561 277</b>
Autres actifs courants	1 985 428
Provisions	-
	<b>1 985 428</b>
Autres actifs financiers	172 073
Liquidités et équivalents de liquidités	258 709
<b>Total des actifs courants</b>	<b>32 007 338</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>53 120 876</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	
Capital social	9 000 000
Réserves légales	2 086 986
Réserves spéciales	12 543 758
Autres capitaux propres	2 909 708
Prime d'émission	3 190 000
Résultat reporté	3 981 954
<b>Capitaux Propres</b>	<b>33 712 406</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>	
<b><u>Passifs non courants</u></b>	
Emprunts	1 384 250
Compte courant actionnaires	7 000 000
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>8 384 250</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 829 643
Autres passifs courants	2 575 240
Concours bancaires et autres passifs financiers	390 000
Découverts bancaires	229 337
<b>Total des passifs courants</b>	<b>11 024 221</b>
<b>Total des cap. propres et des passifs</b>	<b>53 120 876</b>

## RESOLUTIONS SIPHAT - (SUITE)

**III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES****ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES  
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2007**

Désignation	Capital social	Réserves Lécales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de L'exercice	Total
solde au 31/12/2007 (avant affectation)	9 000 000	1 799 235	12 543 758	3 190 000	2 684 377	3 501 721	2 253 315	34 972 406
Affectation du résultat 2007 :								0
Affectation reports à nouveau						-3 501 721	3 501 721	0
Réserves		287 751					-287 751	0
Dividendes							-1 260 000	-1 260 000
Fonds social					225 331		-225 331	
Report à nouveau						3 981 954	-3 981 954	0
Solde au 31/12/2007 (après affectation)	9 000 000	2 086 986	12 543 758	3 190 000	2 909 708	3 981 954	0	33 712 406

2008 - AS - 555

**AVIS****COURBE DES TAUX DU 06 JUI 2008**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,294%	1 000,171
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008		5,300%	
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,315%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,333%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,345%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,369%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,400%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,412%	1 007,572
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,584%	1 019,734
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,888%	1 003,260
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,136%		997,853
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,218%	1 060,944
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,256%	1 098,150
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015 "		6,350%	1 033,693
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,620%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,740%		1 000,213
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		982,149

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 05/06/2008	LIQUIDATIVE du 06/06/2008	DEPUIS LE 31/12/2007 EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	122,985	122,997	1,954	1,61%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	101,345	101,355	*** 1,681	1,62%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	100,068	100,078	*** 1,646	1,61%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	102,510	102,522	*** 1,804	1,72%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	101,911	101,923	*** 2,029	1,94%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	102,199	102,212	*** 2,060	1,96%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	100,809	100,820	*** 1,858	1,80%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	100,678	100,690	*** 1,831	1,77%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	103,726	103,738	*** 1,839	1,74%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	102,494	102,507	*** 1,920	1,83%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	105,391	105,404	*** 1,987	1,84%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	101,453	101,465	*** 1,933	1,85%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	100,936	100,948	*** 1,886	1,82%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	103,681	103,691	*** 1,886	1,78%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	102,051	102,063	*** 1,913	1,83%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	103,532	103,544	*** 1,881	1,78%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	103,829	103,840	*** 1,858	1,75%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	101,976	101,986	*** 1,762	1,69%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	102,830	102,842	*** 1,904	1,81%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	101,962	101,974	*** 1,967	1,83%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	100,322	100,335	*** 2,142	2,06%
FINA O SICAV	FINACORP	-	101,342	101,353	1,353	1,35%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	101,803	101,809	1,809	1,81%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,118	1,118	0,016	1,45%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,576	10,577	0,178	1,71%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,175	10,176	*** 0,180	1,73%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	100,806	100,816	0,816	0,82%
<b>SICAV MIXTES</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,550	40,554	0,692	1,74%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,483	29,487	0,554	1,91%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	79,235	79,385	*** 6,192	8,37%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	96,835	96,756	*** 13,708	16,20%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	986,872	987,587	*** 133,971	15,40%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	69,272	69,587	*** 6,833	10,58%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,043	101,167	*** 2,650	2,58%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	59,069	59,303	*** 4,545	8,10%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,697	45,762	*** -0,053	-0,11%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,226	52,385	*** 5,330	10,99%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,022	95,072	*** 3,980	4,25%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,006	95,062	*** 7,676	8,62%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	12,869	12,923	*** 0,594	4,68%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	75,823	75,818	*** 8,583	12,66%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	184,246	184,691	*** 19,304	11,42%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	112,778	112,896	*** 3,336	2,93%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 368,534	1 371,278	*** 175,734	14,44%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 612,641	1 621,223	156,068	10,65%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 139,960	138,878	*** 8,733	6,59%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,004	134,393	*** 8,744	6,77%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 119,741	119,543	*** 5,932	5,00%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,591	1,605	0,209	14,97%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,388	1,397	0,102	7,88%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 934,688	8 896,092	*** 153,534	1,73%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	10,814	10,818	*** 0,559	5,28%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,527	11,543	*** 1,125	10,54%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	12,714	12,800	*** 2,077	19,08%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,096	12,148	*** 1,915	18,16%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 100,662	101,465	*** 3,878	3,87%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 107,133	107,574	6,844	6,79%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 105,784	106,142	5,261	5,22%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,383	13,408	2,833	26,79%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 039,188	1 042,387	23,366	2,29%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 326,774	5 331,530	331,530	6,63%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 101,487	101,216	1,216	1,22%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 101,805	101,083	1,083	1,08%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 028,847	1 039,794	39,794	3,98%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	101,857	102,226	2,226	2,23%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	498,118	500,107	0,107	0,02%

\* S.C. :SICAV de type Capitalisation \*\* V.L. Calculée hebdomadairement \*\*\* Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION  
-AMINA-**

Siège social : 92-94, avenue Hédi Chaker- 1002 TUNIS.

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation - AMINA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 Mai 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr GRAJA Mounir.

**BILAN  
Arrêté au 31 Décembre 2007  
(Unité : en Dinars)**

Désignation	Notes	2007			2006
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actifs incorporels d'exploitation</b>	<b>A1</b>	<b>112 002</b>	<b>9 332</b>	<b>102 669</b>	<b>0</b>
Logiciel		112 002	9 332	102 669	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>A1</b>	<b>160 998</b>	<b>125 470</b>	<b>35 528</b>	<b>26 687</b>
Installations Techniques et machines		160 183	124 681	35 502	26 589
Autres installations, Outillage et mobilier		815	788	26	98
<b>Placements</b>	<b>A2</b>	<b>12 817 329</b>	<b>1 094 529</b>	<b>11 722 801</b>	<b>12 128 387</b>
<i>Terrains et constructions</i>		<i>459 985</i>	<i>23 737</i>	<i>436 248</i>	<i>434 762</i>
<i>Placements financiers</i>		<i>12 357 344</i>	<i>1 070 791</i>	<i>11 286 553</i>	<i>11 693 625</i>
Actions, autres titres à revenu variable		5 362 476	795 256	4 567 220	4 494 047
Obligations et autres titres à revenu fixe		5 760 892	207 463	5 553 429	5 860 886
Autres placements		1 165 194	68 072	1 097 122	1 321 701
Autres prêts		68 783	0	68 783	16 990
<b>Créances</b>	<b>A3</b>	<b>1 070 911</b>		<b>1 070 911</b>	<b>709 518</b>
<b>Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>		<b>271 647</b>		<b>271 647</b>	<b>240 746</b>
Primes acquises et non émises					
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		271 647		271 647	240 746
<b>Créances nées d'opérations de réassurance</b>		<b>58 488</b>		<b>58 488</b>	<b>62 403</b>
<b>Autres créances</b>		<b>740 777</b>		<b>740 777</b>	<b>406 368</b>
Etat et organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		389 607		389 607	313 439
Débiteurs divers		351 170		351 170	92 929
<b>Autres éléments d'actif</b>	<b>A5</b>	<b>469 816</b>	<b>23 982</b>	<b>445 834</b>	<b>566 614</b>
Avoirs en Banque, CCP, chèques et caisse		93 303		93 303	263 950
Charges reportées		71 947	23 982	47 965	
Comptes de régularisation Actif		304 566		304 566	302 663
Intérêts et loyers acquis non échus		210 594		210 594	196 470
Autres comptes de régularisation		93 973		93 973	106 193
<b>Total Actif</b>		<b>14 631 056</b>	<b>1 253 313</b>	<b>13 377 743</b>	<b>13 431 205</b>

**BILAN**  
**Arrêté au 31 Décembre 2007**  
**(Unité : en Dinars)**

Désignation	Notes	2007	2006
<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social		3 000 000	3 000 000
Autres Capitaux		332 781	332 781
Résultats reportés		-418 009	81 382
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>2 914 772</b>	<b>3 414 163</b>
Résultat net de l'exercice		-256 580	-499 391
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>P1</b>	<b>2 658 192</b>	<b>2 914 772</b>
<b>Passif</b>			
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>P2</b>	<b>10 342 135</b>	<b>9 601 338</b>
Provisions d'assurance Vie		9 941 747	9 376 278
Provisions pour sinistres		345 179	191 611
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes		542	5 910
Autres provisions techniques		54 666	27 539
<b>Autres dettes</b>	<b>P3</b>	<b>159 290</b>	<b>723 262</b>
Dettes nées d'opérations de réassurance		4 399	3 638
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		8 426	5 052
Créditeurs divers		146 465	714 571
<b>Autres passifs</b>	<b>P4</b>	<b>218 126</b>	<b>191 834</b>
Autres comptes de régularisation passif		218 126	191 834
<b>Total Passif</b>		<b>10 719 551</b>	<b>10 516 434</b>
<b>Total des Capitaux propres et du passif</b>		<b>13 377 743</b>	<b>13 431 205</b>

**Etat de résultat technique**  
**De l'assurance Vie**  
**Arrêté au 31 Décembre 2007**  
**(Unité : en Dinars)**

Désignation	Notes	Opérations brutes 2007	Cessions	Opérations nettes 2007	Opérations nettes 2006
<b>PRIMES</b>		<b>4 528 314</b>	<b>-22 160</b>	<b>4 506 154</b>	<b>4 252 866</b>
Primes émises et acceptées	R1	4 528 314	-22 160	4 506 154	4 288 078
Variation des Primes acquises et Non Emises		0	0	0	-35 211
<b>PRODUITS DE PLACEMENT</b>					
Revenus des placements	R2	741 160		741 160	739 208
<b>CHARGES DE SINISTRES</b>	<b>R3</b>	<b>-4 139 804</b>	<b>14 555</b>	<b>-4 125 249</b>	<b>-2 051 277</b>
Montants payés		-3 986 236	14 555	-3 971 681	-2 380 500
Variation de la provision pour sinistres à payer		-153 568		-153 568	329 223
<b>VARIATION DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>R4</b>	<b>-587 229</b>		<b>-587 229</b>	<b>-1 935 913</b>
Provisions d'assurance vie		-565 469	0	-565 469	-1 908 374
Autres provisions techniques		-21 760	0	-21 760	-27 539
<b>PARTICIPATIONS AUX BENEFICES ET RISTOUNES</b>	<b>R5</b>	<b>-1 779</b>	<b>0</b>	<b>-1 779</b>	<b>-60 900</b>
<b>FRAIS D ' EXPLOITATION</b>	<b>R6</b>	<b>-270 827</b>		<b>-270 827</b>	<b>-184 836</b>
Frais d'acquisition		-151 146	0	-151 146	-118 611
Frais d'administration		-119 681	0	-119 681	-66 224
<b>AUTRES CHARGES TECHNIQUES</b>	<b>R7</b>	<b>-201 242</b>	<b>0</b>	<b>-201 242</b>	<b>-242 391</b>
<b>CHARGES DE PLACEMENTS</b>	<b>R8</b>	<b>-311 121</b>		<b>-311 121</b>	<b>-1 006 796</b>
Charges de gestion des placements		-84 039	0	-84 039	-54 201
Corrections de valeurs sur placements		-153 630	0	-153 630	-763 121
Pertes provenant de la réalisation des placements		-73 452	0	-73 452	-189 474
<b>PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES</b>	<b>R9</b>	<b>-94 552</b>	<b>0</b>	<b>-94 552</b>	<b>61 987</b>
<b>A L'ETAT DE RESULTAT</b>					
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>		<b>-337 081</b>	<b>-7 605</b>	<b>-344 686</b>	<b>-428 051</b>

**ETAT DE Résultat**  
**Arrêté au 31 Décembre 2007**  
**(Unité : en Dinars)**

Désignation	Notes	2007	2006
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE</b>		<b>-344 686</b>	<b>-428 051</b>
<b>PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE</b>		<b>94 552</b>	<b>-61 987</b>
<b>AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES</b>		<b>-1 917</b>	<b>-1 746</b>
<b>RESULTAT provenant des activités ordinaires</b>	<b>R10</b>	<b>-252 051</b>	<b>-491 785</b>
Impôts sur le résultat		-4 528	-7 607
<b>RESULTAT provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>-256 580</b>	<b>-499 391</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Arrêté au 31 Décembre 2007**  
**(Unité : en Dinars)**

Désignation	2007	2006
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissement des primes reçues des assurés	4 408 760	4 053 675
Sommes versées pour paiement des sinistres	-3 970 587	-2 340 900
Encaissement des primes reçues (acceptations)	88 653	88 245
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-82 507	-9 570
Commissions versées sur acceptations	-7 979	-7 942
Participations bénéficiaires payées (acceptations)	-1 779	-58 466
Commissions versées aux intermédiaires	-31 293	-40 060
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-306 800	-230 242
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-2 640 223	-3 388 549
Encaissements liés à la cession de placements financiers	2 235 755	1 687 649
Produits financiers reçus	405 429	426 014
<i>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</i>	<b>97 429</b>	<b>179 854</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'imob incorp et corp	-112 002	-1 019
Encaissements provenant de la cession d'imob incorp et corp		
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	<b>-112 002</b>	<b>-1 019</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-156 075	-162 270
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<b>-156 075</b>	<b>-162 270</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-170 648</b>	<b>16 565</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>263 950</b>	<b>247 385</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>93 303</b>	<b>263 950</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2007**

**Notes aux états financiers (les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)**

**1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

**2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

## 2.1. Note sur les placements

Les placements englobent les titres de participations, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les prêts au personnel...

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du premier entré, premier sorti (FIFO)

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres côtés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2007 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées ont fait l'objet d'une provision de dépréciation financière pour les titres dont la valeur investie est inférieure à la valeur mathématique.

Les bons de trésor négociables en bourse font l'objet d'une évaluation à l'inventaire sur la base du capital restant augmenté de la fraction non amortie de l'écart entre la valeur faciale et le prix d'acquisition.

## 2.2. Note sur les provisions techniques

Les provisions techniques comprennent :

### a- Les Provisions Mathématiques

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la compagnie déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

### b- Les provisions pour sinistres à payer

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2007 et dont la déclaration est parvenue au début de l'exercice 2008.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

### c- Les réserves de stabilité

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats, destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

## 2.3 Note sur l'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle préconisé par la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance (NC 26).

Cette norme permet de déterminer le résultat technique de l'assurance vie et le résultat global de la société.

Par ailleurs et en application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, la société a procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice 2007 par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- *Les frais de gestion sinistres* : ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- *Les frais d'acquisition des contrats* : ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille.
- *Les frais d'administration* : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille
- *Les frais de gestion des placements* : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires,.....
- *Les autres charges techniques* : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Charge par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est allouée à l'état de résultat. Le montant à transférer dépend de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques.

En effet, le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\text{Produits de placements nets} \times \frac{\text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

## 2.4 Présentation des états financiers

Le bilan de l'exercice comptable 2007 totalise tant à l'actif qu'au passif 13 377 743 dinars contre 13 431 205 dinars en 2006, accusant ainsi une diminution de 53 462 dinars.

L'exercice 2007 a dégagé un déficit de 256 578 dinars contre un déficit de 499 391 dinars en 2006.

Les primes émises de l'exercice 2007 nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent à 4 439 661 dinars contre 4 188 558 dinars l'année précédente, accusant ainsi une augmentation de 251 103 dinars soit 6%.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de l'exercice 2007.

## 3. Notes complémentaires

### 3.1 Notes sur les postes d'actifs

A1 : Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels totalisent à fin 2007 une valeur brute de 273 000 dinars contre 137 643 dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette
Actifs incorporels	112 002	9 332	102 669
Actifs corporels	160 998	125 470	35 528
<b>Total</b>	<b>273 000</b>	<b>134 802</b>	<b>138 198</b>

- Les actifs incorporels correspondent à un logiciel informatique acquis au cours de l'exercice 2007.
- Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2007 une valeur nette de 35 528 et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amortissement	Valeur nette
Matériel d'exploitation	18 186	14 141	4 045
Matériel de transport	75 000	60 417	14 583
MMB	815	788	26
Agencement, Aménagement	39 313	39 313	0
Œuvres et Arts	27 685	10 811	16 874
<b>Total</b>	<b>160 998</b>	<b>125 470</b>	<b>35 528</b>

### A2 : Placements

Le portefeuille participations de « AMINA » totalise au 31 décembre 2007 un montant net de 11 722 801 dinars contre 12 128 387 dinars au 31 décembre 2006, soit une diminution de 405 586 dinars.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Libellé	2007			2006		
	Brut	Amorts et provisions	Net	Brut	Amorts et provisions	Net
Constructions	459 985	23 737	436 248	434 762		434 762
Bon de trésor	4 732 000		4 732 000	4 232 000		4 232 000
Emprunts obligataires	621 429		621 429	858 571		858 571
Placements sur le marché financier	0		0	550 000		550 000
Parts dans les fonds communs de placements	200 000		200 000	0		0
Billets de trésorerie	207 463	207 463	0	427 778	207 463	220 315
Titres cotés	1 070 714	68 072	1 002 642	1 335 257	13 556	1 321 701
Parts dans les SICAV	94 480		94 480			
Titres de participations	5 362 476	795 256	4 567 220	5 213 927	719 880	4 494 047
Autres prêts	68 783		68 783	16 990		16 990
<b>Total</b>	<b>12 817 329</b>	<b>1 094 529</b>	<b>11 722 801</b>	<b>13 069 285</b>	<b>940 899</b>	<b>12 128 387</b>

**A3- Créances**

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2007 pour un montant de 1 070 911 dinars contre 709 518 dinars à fin 2006 et présente le détail suivant :

Désignation	2007	2006
Créances nées d'op. d'assurances directes	271 647	240 746
Créances nées d'opérations de réassurances	58 488	62 403
Etat et organismes de sécurité sociale	389 607	313 439
Débiteurs divers	351 170	92 929
<b>Total</b>	<b>1 070 911</b>	<b>709 518</b>

**a- Créances nées d'opération d'assurances directes**

Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Elles sont présentées à l'actif du bilan net des commissions. Ces créances sont suivies par agence et par quittance. Elles représentent 6% du chiffre d'affaires de l'exercice alors qu'au 31 décembre 2006 ce rapport était de 5.5%.

**b- Créances nées d'opération de réassurances**

Elles correspondent à l'excédent du compte d'acceptation en réassurance pour l'exercice 2007.

**c- Etat et organismes de sécurité sociale**

Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit essentiellement des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.

**d- Débiteurs divers**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Compte courant CGF	225 793	1 775
Débiteurs divers	86 761	86 572
Compte d'attente à régulariser	38 514	4 480
Tunisie valeur	102	102
<b>Total</b>	<b>351 170</b>	<b>92 929</b>

➤ **Compte courant « CGF »**

Les comptes courants de la compagnie ouverts auprès de la société d'intermédiaire en bourse « Compagnie Gestion et Finances, CGF », totalisent à fin 2007 un solde de 225 793 dinars. Ces comptes courants sont arrêtés par la CGF au 31 décembre 2007 avec une situation de trésorerie en faveur de « AMINA » de 231 308 dinars soit un écart de 5 515 dinars. Cet écart remonte aux exercices antérieurs.

➤ **Débiteurs divers**

Ce compte présente à fin 2007 un solde de 86 761 dinars. Il correspond aux salaires des personnels détachés de « AMINA » auprès de la société mère Groupe des Assurances de Tunisie.

**A4- Autres éléments d'actifs**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2007 un montant net de 445 834 dinars contre 566 614 dinars en 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Avoirs en banque, CCP, Chèques et caisse	93 303	263 950
Charges reportées	47 965	
Comptes de régularisation	304 566	302 663
<b>Total</b>	<b>445 834</b>	<b>566 614</b>

**A4.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2007 un total de 93 303 dinars ventilé de la manière suivante :

Désignation	2007
CAISSE SIEGE	16 197
BEST BANK	8 649
UBCI AGENCE PASTEUR	-15
ATB AVENUE DE LA LIBERTE	1 464
UIB AG Etats-Unis	-144
BANQUE DU SUD	32 843
BIAT 32	-25
BIAT 65	34 335
<b>Total</b>	<b>93 303</b>

**A4.2 Charges reportées**

Les charges reportées totalisent à fin 2007 un montant net de 47 965 dinars et correspondent aux dépenses de publicité engagé au cours de l'exercice 2007. Ces dépenses sont réparties sur trois exercices.

**A4.3 Compte de régularisation actif**

Les comptes de régularisations actifs totalisent à fin 2007 un montant de 304 566 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Les intérêts et loyers acquis et non échus	210 594	196 470
Autres comptes de régularisation	93 973	106 193
<b>Total</b>	<b>304 566</b>	<b>302 663</b>

**3.1 Notes sur les postes de capitaux propres et de passifs****P1 : Capitaux propres**

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2007 un montant de 2 658 192 dinars contre 2 914 772 dinars au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une variation négative de 256 580 dinars.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

LIBELLES	Solde au 31.12.2006	Variation (+)	Variation (-)	Solde au 31.12.2007
<b>Capital Social</b>	3 000 000			3 000 000
<b>Réserves Légales</b>	67 270			67 270
<b>Réserves facultatives</b>	213 511			213 511
<b>Réserves pour fonds social</b>	52 000			52 000
<b>Résultat reporté</b>	81 382		-499 391	-418 009
<b>Résultat de l'exercice 2006</b>	-499 391	499 391		0
<b>Résultat de l'exercice 2007</b>	0		-256 580	-256 580
<b>Total</b>	<b>2 914 772</b>	<b>499 391</b>	<b>-755 971</b>	<b>2 658 192</b>

**P2 : Provisions techniques brutes**

Au 31 décembre 2007, les provisions techniques brutes totalisent 10 342 135 dinars contre 9 601 338 dinars au 31 décembre 2006 accusant ainsi une augmentation de 740 797 dinars.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

Libellé	2007	2006
Provisions mathématiques	9 941 747	9 376 278
Provisions pour sinistres à payer	345 179	191 611
Provisions pour P.B	542	5 910
Autres provisions techniques	54 666	27 539
<b>Total</b>	<b>10 342 135</b>	<b>9 601 338</b>

✓ **Les provisions mathématiques :**

Les provisions mathématiques vie atteignent au 31 décembre 2007 une valeur de 9 941 747 dinars contre 9 376 278 dinars l'exercice précédent soit une augmentation de 565 469 dinars.

Elles se détaillent entre les différentes catégories d'assurance comme suit :

Libellé	2007	2006
Contrats Epargne	8 299 445	7 761 734
Contrats Décès	899 755	836 336
Contrats Mixte	742 547	778 208
<b>TOTAL</b>	<b>9 941 747</b>	<b>9 376 278</b>

✓ **Les provisions pour sinistres à payer :**

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2007 à 345 179 dinars contre 191 611 dinars au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 153 568 dinars.

Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres.

Ces provisions comprennent les sinistres déclarés et non payés ainsi que les capitaux échus et non décaissés détaillés comme suit :

Libellé	2007	2006
Sinistres à payer	192 302	110 437
Capitaux échus à payer	136 440	72 050
Frais de Gestion	16 437	9 124
<b>Total</b>	<b>345 179</b>	<b>191 611</b>

✓ **Les autres provisions techniques : La provision de stabilité**

Ce poste présente un solde de 54 666 dinars au 31 décembre 2007 contre 27 539 dinars au 31 décembre 2006 et correspond à la réserve de stabilité dégagée sur le contrat d'assurance vie conclu avec la société « TUNINTER ». Cette provision est destinée à faire face aux déficits techniques éventuels.

✓ **Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes :**

Au 31 décembre 2007, le montant de la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes s'élève à 542 dinars.

**P3 : Autres dettes :**

Les dettes de la compagnie s'élèvent au 31 décembre 2007 à 159 290 dinars contre 723 262 dinars à fin 2006.

Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2007	2006
Dettes nées d'opérations de réassurance	4 399	3 638
Etat, Organismes sociaux et collectivités publiques	8 426	5 052
Créditeurs divers	146 465	714 571
<b>Total</b>	<b>159 290</b>	<b>723 262</b>

✓ **Créditeurs divers**

La rubrique créditeurs divers totalise à fin 2007 un solde de 146 465 dinars contre 714 571 dinars à fin 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Créditeurs divers	103 025	515 056
Actions dividendes à payer	43 440	199 515
<b>Total</b>	<b>146 465</b>	<b>714 571</b>

**P4 : Autres passifs**

Les autres passifs sont constitués des charges à payer, ils s'élèvent au 31 décembre 2007 à 218 126 dinars contre 191 834 dinars au 31 décembre 2006.

**3.1 Notes sur les états de résultat**

**R1 : Les primes émises**

Au 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires net d'annulations, affaires directes réalisées par la compagnie s'est élevé à 4 439 661 dinars contre 4 188 558 dinars l'année précédente.

Les primes acceptées se sont élevées à 88 653 dinars contre 88 245 dinars en 2006.

Les primes émises au cours de l'exercice 2007 se détaillent entre les différentes catégories d'assurances comme suit :

Libellé	2007	2006
Mixtes	43 566	54 237
Décès	330 437	315 652
Capitalisation	4 065 658	3 818 669
<b>Total</b>	<b>4 439 661</b>	<b>4 188 558</b>

Les primes cédées au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à 22 160 dinars contre 23 936 dinars en 2006.

**R2 : Les produits des placements :**

Au 31 décembre 2007, les produits bruts de placements se sont élevés à 741 160 dinars et les charges de placement ont atteint 311 121 dinars d'où un revenu net de placement de 430 039 dinars contre un revenu net négatif de 267 588 dinars l'exercice précédent.

**R3 : Les Charge de sinistres**

Au cours de l'exercice 2007, on a enregistré une progression de la charge de sinistre de 2 073 973 dinars passant ainsi de 2 051 277 dinars au 31 décembre 2006 à 4 125 249 dinars à la clôture de cet exercice soit 92 % du chiffres d'affaires net des primes cédées contre 48% l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2007.

Les sinistres à payer ont atteint 345 179 dinars au 31 décembre 2007 contre 191 611 dinars à fin 2006.

**R4 : Variation des autres provisions techniques**

Ce poste a accusé une augmentation de 27 127 dinars par rapport à l'exercice 2006 (voir plus- haut note P2 pour plus de détails).

**R5 : Participations aux bénéficiaires et ristournes**

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice s'est élevée à 1 779 dinars.

**R6 : Les frais d'exploitation**

Les frais d'exploitation ont totalisé au cours de l'exercice 2007 la somme de 270 827 dinars soit 5,9 % du chiffre d'affaires contre 184 836 dinars l'exercice précédent.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- ✓ Les frais d'acquisition : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.
- ✓ Les frais d'administration : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

**R7 : Les autres charges techniques**

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations.

Leur montant s'élève au 31 décembre 2007 à 201 242 dinars soit 4,4% du chiffre d'affaires.

**R8 : Les charges de placements**

Les charges de placements se sont élevées au 31 décembre 2007 à 311 121 dinars contre 1 006 796 dinars contre 193 168 dinars l'exercice précédent.

Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

Désignation	2007	2006
Charges de gestion des placements	84 039	54 201
Corrections de valeurs sur placements	153 630	763 121
Pertes réalisation des placements	73 452	189 474
<b>Total</b>	<b>311 121</b>	<b>1 006 796</b>

**❖ Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés et l'amortissement des immeubles de placement.

**❖ Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au 31 décembre de chaque année au cours moyen du mois de décembre. Les moins values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

**❖ Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Ce sont les pertes subies suites à la cession des actions cotées.

**R9 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat**

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres. Le montant à transférer dépend donc de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\text{Produits de placements nets} \times \frac{\text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au 31 décembre 2007, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 430 039 dinars contre un revenu net de -267 588 dinars l'exercice précédent.

De ce fait, le produit à transférer à l'état de résultat s'élève 94 552 dinars au 31 décembre 2007 contre -61 987 dinars au 31 décembre 2006.

**R10 : Résultat des activités ordinaires**

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice avant impôt s'élève à -252 051 dinars contre -491 785 dinars l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat est de 4 528 dinars en 2007 contre 7 607 dinars en 2006.

Par conséquent, l'exercice 2007 fait ressortir un résultat net de -256 580 dinars contre -499 391 dinars l'exercice précédent.

**3.4 Notes sur l'état de flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

**F1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation**

Au cours de l'exercice 2007, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 97 429 dinars contre 179 857 dinars l'exercice précédent.

Les revenus et les pertes réalisés à travers les opérations effectuées par l'intermédiaire en bourse n'ont pas engendrés des flux de trésorerie.

**F2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement**

Pour l'exercice 2007, les flux liés aux activités d'investissement consistent en l'acquisition d'un logiciel informatique.

**F3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement**

Dans cette catégorie, il convient de signaler qu'au cours de l'exercice 2007, on a procédé au paiement d'une partie des dividendes arriérés qui s'élève à 156 075 dinars.

**Rapport général**  
**du commissaire aux comptes**  
**Exercice clos le 31 décembre 2007**

**1- Opinion du commissaire aux comptes**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » arrêtés au 31 décembre 2007.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la compagnie comprenant le bilan, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007.

La direction de la compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle en vigueur applicable aux compagnies d'assurance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la compagnie relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La provision mathématique constatée par la compagnie sur les contrats individuels au titre de l'assurance vie temporaire décès s'élève à 440 605 dinars et elle est calculée, compte tenu des réductions tarifaires, à 52% en application de la table d'expérience propre à la société. Les provisions requises évaluées sur une base tarifaire de 100% donneraient des provisions complémentaires d'environ 357 139 dinars.

Toutefois, la compagnie a récemment accompli les formalités de dépôt des fiches techniques relatives à ce produit auprès du Ministère des Finances afin de fixer les provisions mathématiques au niveau tarifaire de 52%.

A notre avis et sous réserve du point ci-dessus mentionné, les états financiers de la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » arrêtés au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la compagnie n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Ainsi, les comptes des valeurs mobilières émises par la compagnie sont tenus par elle-même.

**Tunis le, 28 Mai 2008**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**GRAJA Mounir**

**Rapport spécial  
du commissaire aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2007**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

**1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2007**

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application des ces articles.

**2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2007**

Nous avons relevé au cours de notre intervention que le Groupe des Assurances de Tunisie, ayant des administrateurs en commun avec la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA », a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de cette dernière.

D'autre part, la Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » exerce son activité dans des locaux appartenant aux Groupe des assurances de Tunisie en vertu d'un contrat de location.

**Tunis le, 28 Mai 2008**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**GRAJA Mounir**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE****-STB-**

Siège social :Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2008. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, CMC(Chérif Ben Zina) et ORGA AUDIT(Mohamed Salah Ben AFIA).

**BILAN CONSOLIDE****Arrêté au 31 décembre 2007***(Unité : en milliers de dinars)*

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		216 896	138 429
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers		457 299	220 279
AC 3- Créances sur la clientèle		3 817 103	3 683 307
AC 4- Portefeuille titres commercial	<b>2.1</b>	111 824	95 489
AC 5- Portefeuille d'investissement		135 984	185 461
Titres mis en équivalence	<b>2.2</b>	24 623	30 244
AC 6- Valeurs immobilisées		97 464	94 351
Actif d'impôt différé		2 258	2 003
AC 7- Autres actifs		328 197	360 247
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 191 649</b>	<b>4 809 810</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
PA 1- Banque centrale et C.C.P		1 183	42 063
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		109 549	161 737
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle		3 608 461	3 057 246
PA 4- Emprunts et ressources spéciales		495 488	641 756
Passif d'impôt différé		7 241	7 890
PA 5- Autres passifs		468 857	414 010
<b>Total Passif</b>		<b>4 690 779</b>	<b>4 324 702</b>
<b>Intérêts Minoritaires</b>	<b>2.3</b>	<b>8 448</b>	<b>13 829</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
CP 1- Capital		124 300	124 300
CP 2- Réserves consolidées	<b>2.4</b>	333 446	322 606
CP 3- Actions propres		-638	-1 060
CP 6- Résultat Consolidé	<b>2.4</b>	35 314	25 433
<b>Total Capitaux Propres</b>		<b>492 422</b>	<b>471 279</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 191 649</b>	<b>4 809 810</b>

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 Décembre 2007

(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
Cautions,avals et autres garanties données		853 880	772 422
Crédits documentaires		357 518	284 361
Actifs donnés en garantie		-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>1 211 398</b>	<b>1 056 783</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
Engagements de financement donnés		202 881	170 290
Engagements sur titres		321	361
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>203 202</b>	<b>170 651</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
Engagements de financement reçus		-	-
Garanties reçues		619 135	560 101
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>619 135</b>	<b>560 101</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2007**  
*(Unité : en milliers de dinars)*

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	296 195	257 473
PR 2	Commissions (en produits)	44 643	45 408
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17 706	18 233
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	3 610	5 681
<b>Total Produits d'Exploitation Bancaire</b>		<b>362 154</b>	<b>326 795</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-150 514	-138 773
CH 2	Commissions encourues	-2 388	-1 688
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-253	-64
<b>Total Charges d'Exploitation Bancaire</b>		<b>-153 155</b>	<b>-140 525</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>208 999</b>	<b>186 270</b>
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-81 842	-63 666
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6 846	7 285
PR7	Autres produits d'exploitation	36 592	34 093
CH6	Frais de personnel	-77 077	-82 363
CH7	Charges générales d'exploitation	-41 533	-42 942
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 967	-5 380
CH12	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2 006	-567
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>47 024</b>	<b>32 730</b>
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	180	-314
CH11	Impôt sur les bénéfices	-11 821	-7 285
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>35 383</b>	<b>25 131</b>
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-231
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>35 383</b>	<b>24 900</b>
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires	<b>2.3</b>	69
<b>PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES</b>		-	<b>29</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>35 314</b>	<b>25 433</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2007

(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		453 518	301 335
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-206 787	-145 858
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		17 869	43 531
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-245 767	-370 139
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		545 403	292 404
Acquisitions/cessions des titres de placement		15 743	-10 874
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-90 977	-110 777
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		79 655	4 122
Impôts sur les sociétés payés		-1 187	-1 088
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>567 470</b>	<b>2 656</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		4 530	6 773
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		17 424	-2 887
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 992	-10 105
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>13 962</b>	<b>-6 219</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emissions d'actions		2 187	-
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-167 803	-145 696
Dividendes versés		-9 507	1 336
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>-175 123</b>	<b>-144 360</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		406 309	-147 923
Ajustement suite changement du périmètre de consolidation		1 028	-10 052
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		156 691	314 666
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>		<b>564 028</b>	<b>156 691</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2007**

**NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

**1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION**

**1.2.1. Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 18 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés (Voir la dernière colonne du tableau suivant).

Société	Méthode de consolidation		Pourcentage d'intérêt		EF certifiés ou non
	2007	2006	2007	2006	
STB BANK	I-G	I-G	99,98%	99,87%	certifiés
STB MANAGER	I-G	I-G	90,98%	88,08%	certifiés
STB INVEST	I-G	I-G	98,68%	98,38%	non certifiés
STB CAPITALIS	I-G	I-G	92,22%	92,12%	non certifiés
STE TUN.RECOUVREMENT DES CREANCES	I-G	I-G	99,91%	97,73%	non certifiés
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	I-G	I-G	96,41%	95,73%	certifiés
INVEST DEVELOPPEMENT SICAR	I-G	I-G	93,82%	93,51%	non certifiés
SOCIETE FINANCIERE DE GESTION	I-G	I-G	93,26%	90,29%	non certifiés
SOFI ELAN SICAF	I-G	I-G	57,20%	56,70%	non certifiés
STB SICAR	I-G	I-G	82,48%	66,57%	non certifiés
SOCIETE ED DKHILA	I-G	I-G	67,76%	67,68%	certifiés
SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	I-G	(H.P.E)	49,99%	(H.P.E)	non certifiés
SOCIETE ACTIVHOTELS	I-G	(H.P.E)	96,15%	(H.P.E)	non certifiés
UNION TUNISIENNE DE BANQUES	M-E	(H.P.E)	25,00%	(H.P.E)	non certifiés
SOCIETE NIGERIEENNE DE BANQUE	M-E	(H.P.E)	25,00%	(H.P.E)	non certifiés
SICAV L'AVENIR	M-E	M-E	93,15%	94,08%	non certifiés
SICAV L'INVESTISSEUR	M-E	M-E	84,55%	71,78%	non certifiés
LA MAISON DU BANQUIER	M-E	(H.P.E)	19,72%	(H.P.E)	non certifiés
SOCIETE LELLA HADRIA	M-E	(H.P.E)	42,08%	(H.P.E)	non certifiés
BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	M-E	M-E	29,98%	29,96%	non certifiés
SOCIETE HOTELIERE BEL AIR	M-E	(H.P.E)	23,97%	(H.P.E)	non certifiés
SOCIETE STAFIM PEUGEOT	M-E	(H.P.E)	19,87%	(H.P.E)	non certifiés
STC VERITAS (*)	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	27,03%	
SED SOUSSE NORD (*)	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	24,89%	
TANIT STI	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	19,36%	

GREEN GOLF (*)	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	23,56%	
SICOAC	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	23,54%	
ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	(H.P.S)	I-G	(H.P.S)	46,75%	
HOTEL ZODIAC	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	37,39%	
CIE DEVELOP.GRAND KORBOUS	(H.P.S)	M-E	(H.P.S)	29,96%	

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (H.P.E) : hors périmètre du groupe STB en 2006, entrée dans le périmètre en 2007.
- (H.P.S) : appartient au périmètre du groupe STB en 2006, sortie du périmètre en 2007.

(\*) Il est à signaler que ces participations mises en équivalence en 2006, ont été exclues du périmètre de consolidation de 2007, malgré le maintien ou l'augmentation de leur pourcentage de contrôle en 2007, et ce pour l'absence d'influence notable.

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

#### 1.2.2. Méthode de consolidation

##### Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

##### Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

#### 1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

##### 1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans. Il est à noter qu'au niveau des états financiers consolidés de la Société Tunisienne de Banque « STB », l'écart d'acquisition n'a pas été constaté entre les sociétés membres du Groupe intégrées globalement.

##### 1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

#### NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

##### 2.1 – Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2007 un total de 111 824 MDT contre 95 489 MDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	36 343	46 041
Portefeuille Filiales	75 481	49 448
<b>Total</b>	<b><u>111 824</u></b>	<b><u>95 489</u></b>

**2.2 – Titres mis en équivalences**

Au 31 décembre 2007, le total de cette rubrique a atteint 24 623 MDT contre 30 244 MDT au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Société	2 007	2 006
UNION TUNISIENNE DE BANQUES	12 313	(H.P.E)
SOCIETE STAFIM PEUGEOT	6 666	(H.P.E)
BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	1 941	1 616
SICAV L'INVESTISSEUR	1 450	381
SICAV L'AVENIR (ex-BDET)	1 036	754
SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE	762	(H.P.E)
LA MAISON DU BANQUIER	305	(H.P.E)
SOCIETE LELLA HADRIA	149	(H.P.E)
SOCIETE BEL AIR	-	(H.P.E)
SED SOUSSE NORD	(H.P.S)	8 040
Hôtel ZODIAC	(H.P.S)	2 680
SICOAC	(H.P.S)	2 556
STCV VERITAS	(H.P.S)	742
SEDT GREEN GOLF	(H.P.S)	-
CDGK	(H.P.S)	53
SIT TANIT	(H.P.S)	13 422
<b>Total</b>	<b>24 623</b>	<b>30 244</b>

**2.3 – Intérêts minoritaires**

Au 31 décembre 2007, le total de cette rubrique s'élève à 8 448 MDT contre 13 829 MDT au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2007			31/12/2006		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
S.T.B	7	63	70	31	270	301
S.T.R.C	-	-201	-201	17	880	897
S.T.B Manager	9	24	33	26	83	109
Immobilière de l'avenue	-85	103	18	-28	369	341
STB INVEST	3	452	455	-	693	693
ID SICAR	7	66	73	12	64	76
SOFIGES	65	325	390	96	709	805
STB Capitalis	-8	218	210	-1	221	220
ED Dkhila	-96	2 616	2 520	-194	2 931	2 737
S.T.B SICAR	-139	-288	-427	-837	5 228	4 391
SOFI ELAN SICAF	325	3 000	3 325	345	2 914	3 259
GENERAL DE VENTE	-20	2 000	1 980	(H.P.E)	(H.P.E)	(H.P.E)
ACTIVHOTELS	1	1	2	(H.P.E)	(H.P.E)	(H.P.E)
ARTEMIS NEPTUNIA*	(H.P.S)	(H.P.S)	(H.P.S)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>8 379</b>	<b>8 448</b>	<b>-533</b>	<b>14 362</b>	<b>13 829</b>

\* En 2006 la part des minoritaires dans les réserves et résultat consolidés a été prise en charge par le groupe conformément au paragraphe 24 de la NCT 35.

**2.4 – Réserves et Résultat Consolidés**

Au 31 décembre 2007, le solde des réserves et résultats consolidés se détaille comme suit :

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 007	2 006	2 007	2 006
<b>◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT</b>	<b>328 149</b>	<b>312 982</b>	<b>33 308</b>	<b>23 854</b>
1 STB	312 875	298 742	31 978	24 033
2 STRC	2 632	2 103	400	746
3 STB MANAGER	242	113	538	190
4 IMMOB.DE.L'AVENUE	2 470	3 631	-135	-619
5 STB INVEST	6 761	5 699	319	27
6 ID SICAR	242	-22	-55	169
7 SOFIGES	3 130	2 921	761	893
8 STB CAPITALIS	-	-25	-114	-17
9 ED DKHILA	429	2 385	285	-406
10 STB SICAR	- 1 897	-1 580	-1 079	-1 668
11 SOFI ELAN SICAF	1 241	791	408	452
12 LA GENERALE DES VENTES	-	(H.P.E)	-20	(H.P.E)
13 ACTIVHOTELS	24	(H.P.E)	22	(H.P.E)
14 ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	(H.P.S)	-1 776	(H.P.S)	54
<b>◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>5 297</b>	<b>9 624</b>	<b>2 006</b>	<b>1 579</b>
15 UNION TUNISIENNE DE BANQUES	3 738	-	136	(H.P.E)
16 SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE	- 845	-	779	(H.P.E)
17 SICAV L'AVENIR	183	-191	18	110
18 SICAV L'INVESTISSEUR	1 026	-56	4	17
19 LA MAISON DU BANQUIER	-1 290	-	-74	(H.P.E)
20 LELLA HADRIA	-126	-	-30	(H.P.E)
21 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-1 410	-1 343	114	-24
22 SOCIETE HOTELIERE BEL AIR	-1 459	-	159	(H.P.E)
23 STAFIM PEUGEOT	5 480		900	(H.P.E)
24 HOTEL ZODIAC	(H.P.S)	1 772	(H.P.S)	98
25 STCV VERITAS	(H.P.S)	401	(H.P.S)	227
26 SED SOUSSE NORD	(H.P.S)	4 029	(H.P.S)	1 716
27 SEDT GREEN GOLF	(H.P.S)	224	(H.P.S)	-39
28 SICOAC	(H.P.S)	1 694	(H.P.S)	340
29 TANIT	(H.P.S)	3 084	(H.P.S)	-863
30 CDGK	(H.P.S)	10	(H.P.S)	-3
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>333 446</b>	<b>322 606</b>	<b>35 314</b>	<b>25 433</b>

**Annexe 1 : Liste des sociétés exclues  
du périmètre de consolidation**

SOCIETES	% de contrôle	MOTIFS D'EXCLUSIONS
AFRICA SOUSSE*	96,94	CESSION EN COURS DE NEGOCIATION
BFT*	78,18	APPEL D'OFFRE DE LA VENTE DEJA LANCE
ULYSSE TOURS*	66,55	LIQUIDATION CLOTUREE
STE TNE INV.& EXP.TQUE "H.EL KAHENA" *	60,19	LIQUIDEE
STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV. "STDCA"*	50,00	EN COURS DE LIQUIDATION
STE D'ET. D'AM. DE SOUSSE "SIDI YAHIA"*	20,00	ARRET DE L'EXPLOTATION
STE RAMLA TOZEUR*	47,88	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	46,81	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"*	45,29	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE HOTEL YOUNES*	45,13	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE+ INTENTION DE CESSION

SOCIETES	% de contrôle	MOTIFS D'EXCLUSIONS
SOUSSE CENTER*	42,21	INTENTION DE CESSIION
STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	41,96	INTENTION DE CESSIION
STE D'ACTIVITE TOURISTIQUE "HOTEL ZODIAC"	37,44	INTENTION DE CESSIION
STE MEDITERRANEE TOURISME "MAISON BLANCHE"	39,01	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM*	36,70	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE+ INTENTION DE CESSIION
SOCIETE HOTEL BYZANCE*	35,07	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE*	35,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
EL MARASSI*	34,78	EN LIQUIDATION
BOULANGERIE INDUSTRIELLE DU SAHEL "BIS"	34,00	EN VEILLEUSE
STE GAMMARTH TOURISME ET LOISIRS VEGA (NOVA PARK)*	33,72	PROJET DE CESSIION
EUROP MAGHREB PARTNER*	33,60	EN LIQUIDATION
STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	33,59	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE +CONTENTIEUX
STE PARTNER CONSEIL *	33,33	EN LIQUIDATION
STE D'EXPANSION TQUE DE TABARKA*	33,33	EN VEILLEUSE
STE MAGHR. DE TEXT. & CONF. "SOMATEC"	33,33	EN VEILLEUSE
STE DEVPT DU TOUR. SAHARIEN "PALMYRE"	32,37	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE +AUTRE ACTIONNAIRE MAJORITAIRE
STE GLE D'ALIMENTATION "SGA"	31,61	EN VEILLEUSE
STE HOTELIERE "DAR DHIAFA"( TROPICANA CLUB)*	31,26	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE+PROJET DE CESSIION
STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK*	31,03	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE TQUE EL MANSOURAH*	30,49	EN VEILLEUSE
PALAIS CONSULAIRE*	30,30	EN VEILLEUSE
STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	30,00	EN LIQUIDATION
COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS*	30,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	28,33	EN LIQUIDATION
CIE TQUE ARABE "CTA" ( MARINA MONASTIR)*	28,00	JUGEMENT DE FAILLITE
VERITAS	27,06	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES CHCV hotel el andalous*	26,94	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	26,24	EN LIQUIDATION
STE IMM. & TQUE "H.ROSA BEACH"	25,26	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE TUNISIE TOURISME*	25,00	EN VEILLEUSE
STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	25,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
GOLF MONASTIR*	25,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
UTIQUE CHAUSSURES*	25,00	EN VEILLEUSE
GLE IND. DE MAT. DE CONST. "GEIMCO"	25,00	EN VEILLEUSE
TUNIFAR*	25,00	EN LIQUIDATION
ISORAMA*	25,00	EN LIQUIDATION
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	24,92	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE HOT DE DVP TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	24,58	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE IND.DE CONDUITE ET ACCESSOIRES "SICOAC"	23,57	PROJET DE CESSIION
STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	21,47	EN LIQUIDATION
LUNA PARK*	21,02	EN VEILLEUSE
SOCIETE DE PROM. TQUE "LES CYCLAMENS"	21,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE LES FAIENCERIES DE TEJEROUINE "SOFAT"	20,64	EN LIQUIDATION
FILATURE CENTRALE DE TUNISIE "FCT"	20,45	EN LIQUIDATION
LA SIESTA*	20,00	EN COURS DE CESSIION
STE D'EXP.& DE DVPT TQUE "H.THALASSA MAHDIA"EX-DYNASTIE*	18,17	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE HERGLA*	17,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE

SOCIETES	% de contrôle	MOTIFS D'EXCLUSIONS
STE D'ETUDES ET DE DEV. TQUE "GREEN GOLF"	23,59	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
DUNES DE NEFZAOUA*	22,87	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE HOT TQUE LE GRAND MONASTIR "HOTEL OCCIDENTAL EX FESTIVAL"	22,86	PROJET DE CESSION
COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL *	20,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE D'EXPLOITATION TQUE "AZUREA"	20,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA*	20,00	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
VACANCES ET LIBERTE*	19,90	EN VEILLEUSE
STE DE PROMOTION TQUE DE MAHDIA "SPTM"	19,23	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE D'ETUDE & DVPT TQUE "DJERBA LES DUNES"	19,06	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET "ATI"	18,99	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
CARRELAGES DE SILIANA*	18,67	EN LIQUIDATION
STE ALIMENTA*	18,18	EN LIQUIDATION
STE GIKTIS TOURISME*	18,09	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
TAMAGHZA PALACE ( STE SAHARA EVASION)*	18,05	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
BEL ART INDUSTRIES*	17,98	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE TQUE SOGET "HOTEL KSAR AMAZIR"	17,81	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE L'ELDORADO*	18,99	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STE. D'ET. & D'AMENAGEMENT "MARINA HAMMAMET SUD"	17,44	EN LIQUIDATION
STE INTLE PROM. HOT. "PALM INN"	17,35	ABSENCE D'INFLUENCE NOTABLE
STGE*	17,00	EN LIQUIDATION
STE DAR ISMAIL	21,86	ABSENCE D'INFORMATIONS FINANCIERES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du Groupe « Société Tunisienne de Banque », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » (S.T.B) arrêtés au 31 Décembre 2007, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I - Opinion sur les états financiers consolidés**

- 1- Nous avons audité les états financiers consolidés du Groupe « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 Décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une

opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 3- Les états financiers consolidés ci-joints, couvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2007, font apparaître un total bilan net de 5 191 649 Mille Dinars et un bénéfice net de 35 314 Mille Dinars.
- 4- Courant l'exercice 2007, la Société Consolidante a procédé à la reconstitution des échéances de l'emprunt BAD VI au titre de l'année 2007 et ce à hauteur de 17 933 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant total de 149 000 Mille Dinars. Au 31 Décembre 2007, l'encours de l'emprunt BAD VI restant à reconstituer s'élève à 89 617 Mille Dinars.
- 5- Nous avons constaté une inadéquation des procédures de contrôle interne, des systèmes d'information et de sécurités informatiques de la Société Consolidante.

Dans ce cadre, et en application de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous avons relevé certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la Société Consolidante.

- 6- Comme indiqué dans la note n°1-2 aux états financiers consolidés, certains états financiers, ayant servis aux travaux de consolidation, ne sont pas certifiés.  
Par ailleurs, une société du Groupe « S.T.B » a été exclue du périmètre de consolidation pour défaut de communication d'informations financières requises pour la consolidation.
- 7- Sur la base des diligences accomplies et à l'exception de ce qui est précédemment mentionné et compte tenu de la limitation développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, ainsi que les résultats des opérations et les flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications et en dehors des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe « S.T.B » au titre de l'exercice 2007.

Tunis, le 22 Mai 2008

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ CMC – DFK International**  
Chérif BEN ZINA

**P/ ORGA AUDIT**  
Mohamed Salah BEN AFIA